

Autour du Rey

Journal municipal - n°48 Octobre 2020

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs.

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et des défis. Un virus que nous ne prenions pas très au sérieux initialement a modifié nos habitudes de vie et de travail, suscitant aussi légitimement notre inquiétude pour nos proches et les plus fragiles d'entre nous.

Je veux d'abord retenir la solidarité sous toutes ses formes qui nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants, services de sécurité et de secours, commerçants, agriculteurs, enseignants, agents du service public... Merci encore une fois pour chaque geste, chaque attention. Merci aux Louveteaux compréhensifs et patients durant cette période délicate et inédite.

Courage à nos associations privées d'activités. Gardez toute votre motivation et l'envie de proposer de belles animations lors de jours meilleurs.

Souhaitons que l'entraide déployée, le regain d'intérêt pour les circuits courts et les produits locaux perdurent bien au-delà de cette crise et que nous soyons toujours en capacité de faire bloc, avec humanité et bon sens.

Aujourd'hui, le virus est toujours présent et nous n'avons ni remède, ni vaccin. Il faut donc continuer à appliquer les gestes barrières pour réduire sa circulation et empêcher des contaminations de masse. Cela devra malheureusement rester notre habitude, notre « nouveau normal ». Je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités individuelles pour vous protéger et surtout protéger les personnes les plus fragiles.

Le respect des gestes barrières et d'hygiène reste la mesure la plus efficace pour contrer ce virus, ne nous relâchons pas !

En cette période difficile, nous n'oublions pas notre devoir d'élu. L'équipe municipale s'est mise en place et œuvre assidûment pour gérer les affaires courantes et préparer les projets à venir et d'avenir.

En lisant ce journal municipal, vous pourrez observer la dynamique et l'application engagées par tous les élus pour améliorer notre quotidien.

Bien évidemment, toutes ces réalisations d'intérêt général sont en adéquation avec nos engagements associés à une maîtrise budgétaire quotidienne.

Bonne lecture, prenez soin de vous et des autres, prenez plaisir à faire vivre notre belle commune.

Patrick Labernadie

Sommaire

Page 2 - **Covid-19**

Page 3 - **Les écoles**

Page 4 - **Les animations**

Page 5 - **La carrière de Louvie**

Page 6 - **Montagne et estives**

Page 7 - **La chasse**

Page 8 - **Les nouveaux services**

Page 9 - **Culture et sport**

Page 10 - **Actualités**

Page 11 - **Actualités (suite)**

Page 12 - **Informations & Agenda**

QUAN AYMAM LOUB
NOUBTES NOUB
S'Y CAÛ PAS TROP
APROUCHÁ
← 1 mètre →

QUAND ON AIME
SES PROCHES ON
NE S'APPROCHE
PAS TROP
← 1 mètre →

COVID-19

UNE PAGE D'HISTOIRE

CETTE PANDÉMIE DU CORONAVIRUS NOUS SOUCIE DANS NOTRE QUOTIDIEN, mais si nous prenons un peu de recul, nous pouvons constater que nous avons de la chance, finalement !

À Louvie-Juzon, nous avons retrouvé quelques directives anciennes qui concernent les épidémies de :

- Petite vérole (variole) en 1812, 1819, 1823 et 1826,
- Fièvre jaune en 1821,
- Petite vérole (variole) - Incitation à la vaccination en 1887,
- Epidémie cholérique de Bilbao en 1892.

Ci-dessous, deux extraits d'instructions concernant l'épidémie de fièvre jaune de 1821. Pour le moins sévères, elles ont été reçues par le maire de l'époque :

1) Du sous-Préfet d'Oloron au Maire de Louvie-Juzon le 29 septembre 1821 :
« *La rapidité alarmante avec laquelle la fièvre jaune qui afflige l'Espagne s'est propagée à portée de nos frontières... il est important d'interdire toute espèce de communication avec le royaume ... des ordres précis sont donnés aux autorités de la frontière pour s'opposer par tous les moyens à l'entrée des personnes et des marchandises ... vous devez rechercher avec le plus grand soin, tout individu qui tenterait de se soustraire à cette défense et qui rentrerait dans son foyer. Vous aurez, en ce cas et sur-le-champ, autorité de faire intervenir la garde nationale de votre commune pour cerner la maison où il se sera réfugié. Vous défendrez expressément que les gens du dehors communiquent avec ceux du dedans ... je compte sur votre zèle ... »*

2) Du président de l'intendance de Bayonne au Maire de Louvie-Juzon le 20 octobre 1821 :
« *L'intendance sanitaire a employé tous les moyens qui étaient à sa disposition, pour assurer l'exécution de l'ordonnance royale du 27 septembre dernier ; mais elle ne dissimule pas que le cordon établi sur la frontière est insuffisant pour garder tous les passages ; qu'il est difficile d'empêcher que des frontaliers ne communiquent avec l'Espagne ... C'est pourquoi ... il est important que vos administrés soient prévenus du danger auquel ils s'exposeraient en franchissant le cordon ... que vous leur fassiez principalement connaître les articles de l'ordonnance royale qui prononcent les peines les plus sévères, et même celle de mort, contre toute personne qui enfreindrait les règlements qui ont été publiés ... vous devez surveiller particulièrement ceux de votre commune qui ont habituellement des rapports avec l'Espagne ... Tout individu ... qui franchirait le cordon pour passer d'Espagne en France, devra être arrêté sur le champ et séquestré de toute communication ... »*

C'est sans dire, à quel point le Maire, était condamnable pour manque de zèle quant à faire respecter les ordonnances. Lui aussi était passible de graves sanctions.

Finalement, estimons nous heureux avec nos masques et nos règles de distanciation.

L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 31 AOÛT 2020

Indique :

- étant donné la situation épidémique et le taux d'incidence dans notre département, la conduite à tenir concernant le port du masque **OBLIGATOIRE** aux abords des établissements scolaires et autres établissements accueillant des enfants,
- étant donné, l'augmentation de la circulation du virus dans le département, il est **OBLIGATOIRE** de porter un masque dans les lieux publics et dans les espaces de plein air tels que les marchés et secteurs à forte fréquentation dès lors qu'il est difficile de faire respecter les règles de distanciation.

Ces mesures s'appliquent à toutes personnes de onze ans et plus.



Proverbe du 16^e siècle : Tôt et loin, s'écarter et tourner tard.

Proverbe du 17^e siècle : A oeil ou nez malade, ne touche que du coude.

LES ÉCOLES

PORT DU MASQUE AUX ABORDS DES ÉCOLES

Un nouvel arrêté préfectoral indique que « Toute personne de onze ans et plus se trouvant sur la voie publique entre 7h30 et 18h30, dans un rayon de 50 mètres des entrées et sorties des écoles maternelle et primaire, doit porter un masque de protection, en complément de l'obligation du respect des mesures barrières ».

RENTRÉE SEPT. 2020

Une bonne nouvelle avec l'arrivée d'un 4^{ème} enseignant et l'ouverture d'une nouvelle classe. Toujours dans un souci d'accueillir nos **84** élèves inscrits pour la rentrée de septembre 2020 dans de meilleures conditions, nous prévoyons l'aménagement d'une garderie sous le préau existant à l'arrière de l'école du pont. Les travaux commenceront au cours de cette année scolaire.

INSCRIPTION A LA CANTINE



Il est maintenant possible d'inscrire son enfant à la cantine depuis le site internet de la mairie. La procédure est simple, il suffit de renseigner les nom et prénom de l'enfant, sa classe et la date à laquelle l'inscription doit commencer. Il est possible d'inscrire son enfant pour une journée, une semaine, une quinzaine ou pour tout le reste de l'année.

CRÉATION D'UN NOUVEAU POSTE et OUVERTURE D'UNE NOUVELLE CLASSE

Une classe supplémentaire et une rentrée en musique.

Cette rentrée scolaire sera marquée, comme partout, par les mesures sanitaires drastiques à mettre en place pour respecter le tout dernier protocole sanitaire : évitement des brassages entre élèves des différentes



classes, entrées et sorties des classes échelonnées et déplacements limités. Heureusement certaines règles ont été allégées par rapport à l'année précédente et notamment concernant les jeux de balles et autres jeux d'extérieur. Un véritable casse-tête ! A Louvie-Juzon, la réorganisation est d'autant plus ardue, qu'avec l'augmentation constante des effectifs, un peu plus de 80 élèves cette année, une nouvelle classe est créée. L'équipe des trois enseignants est maintenant renforcée avec l'arrivée d'une nouvelle institutrice, **Christelle Torres** à qui tout le monde souhaite la bienvenue au village. Bienvenue également à **Coralie et Marion**, recrutées tout récemment dans le cadre d'emplois civiques pour participer à la nouvelle organisation. La municipalité, pour le bon déroulement de cet agrandissement met tous les moyens de son côté pour engager les travaux qui s'imposent. En effet, la troisième classe a été aménagée en lieu et place de la garderie et, la garderie sera déplacée dans l'espace de l'ancien préau à l'arrière de l'école. De nombreux investissements ont déjà été engagés pour que nos établissements scolaires soient des plus accueillants. Comme les années passées à la cantine, les repas sont élaborés dans la cuisine de l'école primaire, sur les conseils d'une diététicienne, par notre cantinière attitrée **Gilberte** secondée cette année par **Roxane**. Fini les plateaux repas, les enfants maintenant sont servis à table dans le respect du protocole 2020. Pour rappel, le prix du repas (2,50 €) n'a pas été augmenté.

Les services de garderie ouvrent à 7h30 et se terminent à 18h30.

LES ANIMATIONS

Le marché nocturne du 14 août : Une réussite !

Cette première initiative pour notre commune a connu un réel succès. « Nous n'avions aucune certitude, quelques jours avant le marché, que nous pourrions installer les tables et les chaises » nous confie l'équipe de la commission animation. Dans le contexte de l'épidémie qui marquait



depuis le début du mois, une accélération des contaminations, la mise en place des stands et emplacements pour la restauration des visiteurs était toujours une interrogation. Heureusement, en

respectant bien la réglementation sur les dispositifs en vigueur, tout s'est déroulé dans de très bonnes conditions, y compris avec la météo qui aurait pu nous lâcher et qui par bonheur, n'était ni trop caniculaire, ni trop pluvieuse.

La soirée était animée par « Collect'ouf », le groupe de rock de Louvie-Juzon, qui a redonné, à la place Camps, ses airs de fêtes.



Les commerçants, en première ligne, ont fourni des repas chauds (environ 300 plats) et boissons fraîches pour les promeneurs très nombreux. Vacanciers et villageois, ont pu faire le plein de fromages, fruits et légumes, vins et autres produits non alimentaires.

Les artisans d'art et les artistes se sont réunis pour exposer leurs oeuvres et ouvrages. Les estivants ont pu juger du potentiel artistique qui prolifère au village.



Un grand merci aux bénévoles, sans qui, nous n'aurions jamais fait aussi bien.

Le Théâtre des Loges



Joyeusement la troupe a joué, pour de très nombreux spectateurs, sa dernière création : **Turcaret ou le financier**. Les conditions particulières, n'ont pas empêché la fête théâtrale à Louvie-Juzon lors des sept représentations proposées cette année.

Le Marché d'été

Cette année encore, tous les mercredis depuis la mi-juin jusqu'à fin septembre, de nombreux producteurs ont installé leurs stands pour répondre aux besoins des Ossalois et touristes. Des produits de qualité étaient proposés à la vente pour le grand bonheur des consommateurs.

Le Marché de Noël

Il pourrait avoir lieu le samedi 19 décembre sur la place Camps. Cela dépendra de l'évolution des conditions sanitaires.

Tour pédestre du Béarn - Le Trail du Rey

Ce dimanche 4 octobre, le Tour Pédestre du Béarn, compétition organisée sur 2 jours, passait par Louvie-Juzon. Ce sont 130 équipes de 7 coureurs chacune qui ont participé aux différentes étapes. Cette année les intempéries ont rendu les épreuves difficiles pour les compétiteurs. Le départ de la première étape a été donné à 11h15, devant le foyer rural, direction les sentiers du Rey puis le port de Castet et retour au parking du foyer. La météo fut plus clémente le temps du trail du Rey remporté par Didier Zago dans la catégorie masculine et Jocelyne Pauly pour les féminines. Le départ de la deuxième étape a eu lieu à 13h30 et les coureurs se sont dirigés vers Rébénacq.

Félicitations à l'ensemble des participants, et à l'équipe organisatrice qui a permis cette fête du sport sachant les contraintes drastiques à respecter pour l'organisation d'une telle épreuve.



LA CARRIERE DE LOUVIE-JUZON



La vallée d'Ossau et la carrière de Louvie-Juzon. Photo 2017 de Thomas PESQUET depuis la station spatiale internationale.

LA CONVENTION D'EXPLOITATION précise la mise à disposition de 700 t de cailloux terreux et 100 m³ de béton pour des travaux sur la commune. Certaines années, **ce qui n'est pas le cas en 2020**, tout n'est pas utilisé et le reliquat de cailloux est à la disposition des louveteaux sur inscription préalable en mairie. IMPORTANT : L'utilisation de ce matériau doit impérativement se faire sur le territoire de Louvie-Juzon.

Nous souhaitons, dans ce journal, donner des informations actualisées sur l'exploitation de la carrière. Vous trouverez essentiellement dans cet article des données factuelles, à titre indicatif.



Le site de Louvie-Juzon est composé d'une carrière de calcaire et d'une centrale à béton. Sa surface d'exploitation est de 10 hectares sur une surface totale de 17 hectares pour une épaisseur maximale de 200 m. En plus de l'exploitation, sont installés : des zones de traitement, l'atelier, les bureaux, ainsi qu'une zone de stockage et la centrale à béton. Un arrêté

préfectoral indique que le Groupe Daniel est autorisé à extraire 350 000 tonnes/an maximum de matériaux. A ce jour ce rythme est moins soutenu avec seulement 200 000 tonnes/an. La centrale a produit en 2019 1200 m³ de béton. Tous les engins de chantiers, pelles, chargeur, dumper, sont de dernière génération et répondent aux normes réglementaires.

La roche extraite est un calcaire massif de l'Urgonien (période du Crétacé supérieur) 130 millions d'années environ. 60% des matériaux est destiné aux bétons et à l'industrie agricole. On utilise le granulats de Louvie, pour amender et rétablir le PH dans les cultures. 40% est affecté aux secteurs du bâtiment (construction à usage d'habitation, fondations, chapes, dalles et planchers), et des travaux publics (routes et autoroutes, équipements collectifs : hôpitaux, établissement scolaires, terrain sportifs, etc.)

D'autres usages des granulats participent à l'aménagement du territoire. Tous les matériaux extraits de la carrière de Louvie-Juzon sont employés pour des utilisations proches : Pau, Nay, Vallée d'Ossau. Le Groupe Daniel, qui gère la carrière depuis **2016**, est engagé dans une démarche raisonnée et vertueuse d'économie circulaire avec une valorisation des matériaux de démolition et la création de nouveaux produits issus du recyclage ce qui permet entre autre une économie des gisements.



MONTAGNES ET ESTIVES

TRAVAUX SUR LES ESTIVES de JAOUT

Deux dossiers de demande de subvention déposés en 2019 ont reçu une suite favorable de la part du Conseil départemental, du Conseil Régional et de l'Europe.

Le premier dossier, indispensable pour l'alimentation en eau de l'estive concernait la réfection complète du lac inférieur. Les travaux ont consisté au remplacement de la bache, au raccordement en eau sur les réseaux existants et à l'installation d'une clôture de protection. Depuis le début de l'été cette alimentation dépendait exclusivement du lac supérieur. De plus les conditions météorologiques (sécheresse) n'ont pas été favorables, particulièrement, en cette fin de saison.



La présence sur site d'engins de chantier a permis à la municipalité de refaire à neuf l'abreuvoir du lac inférieur et la mise en place de deux parcs de contention. Soulignons l'implication des éleveurs qui ont participé à l'implantation de ces deux parcs.

Le second dossier déposé concernait l'amélioration de l'accès et la sécurité des déplacements sur l'estive par le bétonnage de plusieurs portions de la piste particulièrement exposées aux intempéries.



LE REY SOUS LA RÉVOLUTION

L'histoire nous juge en fonction de ses crises et il en est une qui ne fut guère propice pour notre montagne. En effet, sous la terreur et son gouvernement révolutionnaire (1793-1794), il n'était pas bon de se montrer royaliste.

Or, qui dit Rey, dit Roi ! Et qui dit roi, dit ennemi de la république.

Pour cela, entre autres accusations, le maire, Antoine-Hubert d'Espalungue fut suspendu de ses fonctions en juin 1793 et arrêté en tant que SUSPECT, le 4 octobre suivant (Armorial du Béarn - sources consultables sur le site de la BNF).

Il existe une lettre, reçue le 2 novembre 1793 par la société populaire de Louvie-Juzon. En voici un extrait cité dans le livre de Jacky Decaunes « FLANERIE, DE PAU À L'AUBISQUE » page 148.

« Citoyens, il y a un objet dans la paroisse de Louvie, qui m'offusque à l'excès, c'est la montagne du Rey. Ce nom est proscrit par la loi. Je demande qu'à l'instant il soit nommé quatre commissaires, qu'ils aient à se transporter vers la municipalité, afin qu'elle efface le nom d'un parjure et d'un tyran et qu'on ôte cette tâche de ce bel ouvrage de la nature. Que cette belle montagne porte dorénavant le nom de l'incorruptible Marat, celui qui fut victime de la liberté des Français. Signé Cazenave, sans culotte »

Apparemment il n'en fut rien, et le Rey demeura le Rey.

La chasse, hier et aujourd'hui



Nous voici au mois de septembre et depuis quelques jours nos chasseurs ont repris leurs postes à sangliers pour certains ou le chemin de la palombière pour d'autres.

Comme nouveauté cette année, chaque équipe de grand gibier, au nombre de 4, bénéficiera d'un bracelet de cervidés. En effet, cette espèce commence à coloniser les 5500 hectares de notre commune.

Ce n'est pas moins de 106 sociétaires qui se partagent ce territoire.

L'association ne chasse pas seulement :

- Certains membres, piégeurs agréés, répondant souvent à la demande de particuliers, participent à la régulation des nuisibles.
- Une commission écobuage assure l'entretien du Rey, du Coigts et dès la prochaine saison, de la Pale.
- Les équipes de chasse, assurent quant à elles, l'entretien des chemins et parcelles du territoire.

Bien que nous soyons en pleine période de chasse, la montagne ne nous appartient pas, et c'est avec un bon état d'esprit, de partage et de tolérance, que nous vous saluerons à l'occasion de nos rencontres.

Le Président de l'ACCA

LE 23 MAI 1950 LA REPUBLIQUE DES PYRÉNÉES

Deux isards, s'entraînent à la course à la montagne dans les rues de LOUVIE-JUZON

Vous souriez ? Encore une galéjade, pensez-vous. Eh bien, pour si extraordinaire que la chose puisse paraître, c'est un fait des plus authentiques qui s'est produit dans la matinée du 17 mai, veille de la fête de Louvie. D'ailleurs, voici l'histoire et vous pourrez juger de sa véracité. Ce matin donc du 17 mai, les voyageurs du train venant de Laruns et qui arrive en gare d'Iseste-Louvie à 6h34, n'étaient pas peu surpris de constater que, tout près de la gare, à proximité de la voie, deux isards broutaient en toute quiétude. Chèvres ou isards ? A cette heure matinale, mal éveillés peut-être, nos voyageurs n'avaient-ils pas la berlué ?

Tous penchés aux portières, se frottant les yeux, ils furent rapidement fixés. Au coup de sifflet de la motrice, nos deux bêtes affolées, réalisant leur étourderie, détalèrent dans un style et une vitesse qui ne laissaient plus aucun doute. C'était bel et bien un couple d'isards ! Franchissant les clôtures des prés avec leur agilité proverbiale, les voilà quelques secondes après sur le pont de Louvie. Ils empruntent la route de Pau et, au petit galop, posent devant le garage Loustaunau où se trouvait M. Asnard Maurice, qui, comme chacun le sait dans le village et les environs, est un enragé et expérimenté chasseur d'isards. Coïncidence troublante que cette rencontre. Viennent-ils le narguer ? Le sang du vieux chasseur qu'est notre Maurice local ne fait qu'un tour. Instinctivement, il enfourche sa bicyclette et, suivi du jeune Birou Louis, se met à la poursuite des nobles bêtes. L'une d'elles a la velléité d'entrer dans le parc de l'hôtel Dhéréty. Ayant peut-être senti une odeur funeste de cuisine, elle se ravise et fait demi-tour. Après un petit crochet dans le village, voici notre gibier à nouveau sur la route de Pau, nos deux hommes toujours à ses trousses. Ayant enfin compris leur erreur, apercevant la plaine et les bois de Ste-Colome à leur droite, nos animaux font un écart, un bond prodigieux pour franchir une clôture. Hélas ! Voilà l'un d'eux arrêté dans son élan par les crochets de ses cornes engagées dans le fil de fer barbelé qui clôture le pré Baylocq. Les poursuivants se précipitent et capturent la bête, qu'ils ont d'ailleurs du mal à tenir. Sa compagne a fui vers la colline prochaine.

La chasse à courre est terminée.

Mais il n'y aura ni hallali triomphal, ni curée. Si Maurice est un enragé chasseur d'isard, il n'est pas un braconnier. Bien que l'Ascension soit jour de fête à Louvie, il n'a pas songé un instant au délicieux civet qu'il aurait pu offrir à ses invités.

Amoureux de la montagne, amoureux de celles des bêtes qui, en période de chasse, lui donnent tant de mal mais aussi tant de joies, il n'a qu'une pensée : rendre sa liberté à cette gracieuse bête, sa liberté, non dans la plaine monotone et perfide, mais dans son lieu de prédilection, dans son royaume, à la montagne. Son jeune compagnon est d'accord. Ayant enfermé leur prise dans une loge à cochons, ils vont prévenir M. Domecq-Orteig, Maire de Louvie ainsi que M. Choy, brigadier des Eaux-et-Forêts. Notre isard est bientôt hissé dans la « Jeep » de M. Domecq, où d'ailleurs il se tiendra bien sagement comme s'il avait compris qu'on ne lui voulait pas de mal, et amené sur les pentes du Rey où aura lieu le lâcher. Formulons en conclusion quelques souhaits. Que notre isard retrouve sa compagne et qu'en souvenir du bon accueil reçu à Louvie, ils restent dans nos montagnes. Qu'ils soient heureux, qu'ils aient beaucoup de petits chevreaux et que, d'ici quelques années nos montagnes soient peuplées de ces jolies bêtes pour le plus grand bonheur des touristes ... et des chasseurs nombreux dans le pays.

Quand à M. Asnard, nous pensons que l'autorité compétente ne tardera pas à lui conférer une distinction justement méritée : celle du Mérite agricole.

NOUVEAUX SERVICES

OUVERTURE D'UN CABINET VÉTÉRINAIRE AU VILLAGE

LA VÉTÉRINAIRE, DOROTHÉE VIENNE, S'INSTALLE, PLACE ORTEIG **À PARTIR DU 26 OCTOBRE.**

Habitante de la vallée depuis plusieurs années, elle exerçait sa profession, essentiellement sur le secteur d'Oloron en intervenant à domicile. C'est en découvrant qu'un local commercial était disponible à Louvie-Juzon, village qu'elle affectionne particulièrement, que l'opportunité d'ouvrir un cabinet lui a paru évidente. En plus de sa spécialisation conventionnelle, Dorothée a suivi une formation complémentaire à l'institut de médecine alternative vétérinaire, l'IMAOV où elle y a étudié l'osthéopathie et l'acupuncture vétérinaires. Ces disciplines, dont les bienfaits sur l'animal ne sont reconnues que depuis les années 80, peuvent soulager nos compagnons, **en complément des soins classiques** que Dorothée n'exerce pas. Elle ne pratique ni vaccin, ni chirurgie. Ses interventions concernent tous les animaux, chats et chiens, mais aussi les animaux d'élevage, poules, chèvres, vaches, moutons, etc. Son cabinet, est équipé d'une salle de consultation pour l'accueil des animaux de compagnie, de veaux ou petits ruminants. Pour toutes les autres bêtes plus imposantes, Dorothée, interviendra sur site.



Voici une liste non exhaustive des indications possibles :

- Problèmes de croissance, boiterie,
- Problèmes digestifs ou respiratoires
- Maladies chroniques,
- Anxiété et problèmes comportementaux,
- Accompagnement de la vieillesse, rhumatismes,
- Etc.

Les horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h uniquement sur rendez-vous.

Tél : 06.09.12.06.16

Site internet : www.phyto-osteo-veterinaire.com

DU NOUVEAU POUR CONSOMMER LOCAL

Vous avez apprécié le marché cet été à Louvie-Juzon et vous aimeriez que cela se prolonge ? Vous cherchez comment faire vos achats chez vos producteurs, artisans et créateurs locaux préférés sans avoir à parcourir la vallée d'Ossau chaque semaine ?

Deux habitants de Louvie-Juzon étudient la création d'un service de vente par internet pour répondre à ces demandes. Ce site web vous permettra de commander des produits locaux et de saison, et vous serez invités à venir les récupérer dans un point de livraison de la commune.

Le projet est déjà bien avancé et quelques producteurs et artisans sont partants pour cette initiative. Le but est de favoriser **les circuits courts**, c'est-à-dire le commerce direct entre producteurs/artisans/créateurs de la vallée et ses habitants. De ce fait, les professionnels de la vallée d'Ossau seront prioritaires dans cette démarche.

Si vous souhaitez en savoir plus, être informé de l'ouverture ou proposer vos produits, contactez les porteurs de ce projet par mail à : boutiquedumarche@gmail.com



La mairie de Louvie-juzon a, depuis le mois d'août, un compte twitter.

Abonnez-vous pour recevoir les informations importantes, telles que les alertes météo de la préfecture 64 ou autre exemple des informations sur des travaux de la commune.



La lettre d'information électronique mensuelle est maintenant envoyée chaque mois à toutes les personnes qui s'inscrivent.

Pour cela il suffit de se rendre sur le site de la commune : louvie-juzon.fr et de renseigner son adresse de messagerie via le lien : « abonnez-vous à la lettre d'information ». Ce lien se trouve au bas de chaque page du

site internet. Vous pouvez aussi demander votre inscription en envoyant une demande à communication@louvie-juzon.fr

Culture et Sport



LAURÉATE DU CONCOURS DE LECTURE « Et si on lisait ...à voix haute ».

Cathy MVOGO, de Louvie-Juzon, a remporté, ce 26 août dernier le grand concours de lecture à voix haute imaginé par Francois Busnel, présentateur de l'émission « La grande Librairie ». 140 000 élèves des collèges et lycées de France étaient inscrits pour participer à la première édition. Cathy, en classe de seconde à l'Institut Saint-Dominique de Pau, s'est inscrite au concours pour l'exercice, pour le challenge, sans imaginer qu'elle serait dans le top 6.

Agée de 16 ans, Cathy est une étudiante sérieuse, mais en aucun cas, une acharnée de littérature. Elle aime le calme et la nature, mais pour autant n'est pas toujours plongée dans la lecture. Son dada, c'est l'équitation.

C'est à l'unanimité que le jury a voté pour Cathy après sa lecture émouvante d'un passage du livre « Petit Pays » de Gaël Faye.

Les 17 et 18 septembre, à l'occasion de la diffusion du film « Petit Pays » au cinéma d'Arudy, Cathy a lu son passage du livre aux cinéphiles des environs.

UNE NOUVELLE SAISON DU BASKET DE LOUVIE-JUZON.

Cette année le club est composé d'une équipe seniors féminine, de deux équipes de moins de 15 ans et d'une école de basket. La grande nouvelle ! c'est le retour d'une équipe de garçons seniors après plusieurs années d'absence. Les championnats ont débuté pour toutes les équipes le week-end du 26 et 27 septembre. En raison du nombre croissant d'équipes, le club est toujours à la recherche de personnes qui seraient intéressées pour participer bénévolement à sa vie associative. Le club est ouvert à tout le monde. C'est une association respectueuse de l'esprit sportif, fidèle au sens du partage, de la bonne humeur et de la convivialité. Suite aux obligations liées au protocole sanitaire, le club s'est affairé pour faire en sorte, que toutes les dispositions de désinfection et de distanciation soient intégrées. La salle des sports est aménagée pour que les uns et les autres puissent pratiquer le basket ou venir assister aux différents matchs en toute sécurité. N'hésitez pas à consulter notre page Facebook « Louvie-Juzon basket » et le site internet de la commune, pour vous informer sur les horaires et les jours de matchs.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Avec ses 4000 livres et 220 adhérents, notre bibliothèque n'attend plus que vous. L'accès est libre et l'inscription gratuite. Vous pourrez emprunter à l'occasion de vos visites jusqu'à 5 livres et cela, pour une durée de 4 semaines. Si vous hésitez dans vos choix, vous pourrez demander l'aide de notre bibliothécaire, **Valérie** qui saura vous conseiller judicieusement.

Les horaires sont :

- Le mardi et le vendredi de 16h à 18h30
- Le mercredi de 10h à 12h

BALADE À VÉLO

Chaque vendredi à partir de 19h, a lieu, au départ de l'église de Louvie-Juzon, une balade à vélo. Sur des parcours d'une dizaine de kilomètres, les participants profitent du calme des rues de la commune et des villages environnants. C'est une pause de fin de semaine pour s'aérer, pratiquer un peu d'exercice physique, flâner à bicyclette et bien entendu partager un moment convivial.

Sans aucune difficulté, ni enjeu sportif, c'est avant tout l'occasion de se sentir plus à l'aise sur un vélo et de s'habituer à l'utiliser plus souvent pour ses déplacements quotidiens.

Cette démarche est également un encouragement envers les municipalités pour les solliciter à développer davantage d'itinéraires cyclables sécurisés. Les enfants accompagnés de leurs parents sont bienvenus. Plus de renseignements chaque vendredi un peu avant le départ. A vos vélos et en piste !

ACTUALITÉS

LES TRAVAUX DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2020 SONT ENGAGÉS ET VONT CONCERNER :

- La modification de la sortie « Darré Lacoste » afin d'améliorer la visibilité et de sécuriser la zone,
- Le pignon de la pharmacie sera crépi ce qui mettra en valeur la fontaine, Les travaux devraient commencer la deuxième semaine de novembre.
- Le carrelage du comité des fêtes va être changé,
- Un terrain de pétanque va être créé au Pont Vieux et la zone parking sera re-profilée afin de canaliser l'eau de pluie,
- Une clôture sera installée autour de l'aire de jeu pour sécuriser la zone et éviter les nuisances causées par les chiens,
- Pour l'église les gouttières de la chapelle nord ont été réparées et l'intervention concernant la réparation des cloches est programmée,
- Un bureau est en cours d'aménagement pour le directeur de l'école,
- Des travaux de sécurisation devant le camping ont été effectués par le département.

IMPORTANT : En raison de la circulation active du virus et pour respecter l'arrêté préfectoral du 28 septembre 2020 concernant les regroupements festifs, la municipalité a décidé de ne plus louer les salles municipales jusqu'à nouvel ordre. Un arrêté a été pris dans ce sens.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Depuis le début du mois d'août, avec le soutien du Conseil Départemental, un radar pédagogique a été installé, boulevard Lapenne, aux abords de l'église et de la crèche « PIMPONET ». Ce système « d'avertissement » est un outil sécuritaire pour rappeler que la vitesse dans un village est limitée dans certains passages dangereux et notamment à cet endroit précis. Ce radar rappelle le danger aux abords de la crèche et demande à chacun d'entre nous d'être responsable de sa conduite. Equipé d'un panneau solaire, il est autonome en énergie.

Petit rappel : la vitesse est limitée à 30 km/h dans la traversée de notre village.



DES TRAVAUX D'ÉLAGAGE nécessaires à l'entretien des lignes « haute tension » sont entrepris sur le territoire par l'entreprise Cotarram, prestataire d'Enedis, entre le 3 août et le 15 décembre 2020.

PANNE D'ÉCLAIRAGE

Le quartier Darré Cami et la rue de la Pachère ont été plongés dans le noir plusieurs soirs pendant ce mois d'août.

La raison de cette coupure provient d'une surtension, probablement causée par l'orage de la nuit du 10 août, ayant entraîné la casse des commandes d'allumage.

Dès le lendemain les services d'INEO étaient sur place pour le diagnostic et établir les devis de réparation.

Le temps de faire valider par l'assurance et d'effectuer les travaux, les deux quartiers sont restés quelques jours dans le noir mais la situation est revenue à la normale avec des commandes d'allumage toute neuve.



RETOUR SUR LA CONSULTATION CITOYENNE POUR LA CRÉATION DE JARDINS PARTAGÉS

Afin de satisfaire au mieux le souhait des louveteaux, **une concertation publique** a été lancée au mois de juin.

Le document qui permettait de donner son avis sur le projet, a été distribué avec le dernier journal municipal, mais aussi, était disponible à la mairie et sur le site internet.

La date limite de dépôt des réponses était fixée pour fin septembre. Etant donné, le petit nombre de réponses obtenu, une annonce de rappel, début septembre a été publiée sur le site internet, pour prévenir de la date de fin de la consultation et, a permis de collecter quelques avis supplémentaires.

Au total **15 personnes** ont répondu, dont 2 qui pensent que l'idée de jardins partagés n'est pas appropriée à la commune de Louvie-Juzon.

Concernant les autres réponses 5 personnes seraient bénévoles pour animer l'association. Les 13 personnes qui souhaiteraient que le projet aboutisse sont toutes totalement motivées.

Une réunion sera prochainement organisée avec les candidats qui souhaitent s'impliquer afin d'évaluer avec elles, les possibilités de poursuivre ce projet.

Le sujet sera abordé en conseil municipal.

Nous remercions toutes les personnes qui ont répondu au questionnaire et ont apporté leur pierre à l'édifice.

ACTUALITÉS (suite)

LOTS DE BOIS DE CHAUFFAGE.

Cette fin d'année va avoir lieu en mairie de Louvie-Juzon la vente d'une vingtaine de lots de bois de chauffage d'une quinzaine de stères. La coupe aura lieu sur la montagne du Rey, sur une parcelle située au dessus de la piste partant du terminus de la piste goudronnée jusqu'à la piste menant au rocher blanc. Les arbres à abattre, essentiellement des hêtres, seront marqués par l'ONF qui délimitera également chacun des lots. Le prix du stère sera facturé 10 €. Si vous êtes intéressé, vous pouvez vous inscrire en mairie qui vous informera du jour du tirage au sort des lots. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter :

Guy CLAVERE : 06 82 10 37 45

Les **ARBRES A TERRE** tombés naturellement ou suite à un coup de vent seront marqués et facturés soit par l'ONF soit par la mairie, en fonction de l'endroit où il se trouve.

Dans le cas où un arbre tomberait au travers d'une piste forestière, deux situations se présentent :

- si le tronc de cet arbre se trouve en plein milieu de la piste, celui-ci ne sera pas facturé, à charge au demandeur de procéder à la réouverture de la piste dans les meilleurs délais;
- si ce n'est que des branches qui traversent la piste, le tronc n'empiétant nullement celle-ci, alors l'arbre sera marqué et facturé.

Pour tous les points abordés ci-dessus, veuillez contacter :

Guy CLAVERE : 06 82 10 37 45

ESSAI SIRÈNE

Le mercredi 21 octobre à 12h, la commune procédera à un essai de la sirène.

QUELQUES NOUVELLES DU C.C.A.S.

ÉTÉ 2020 : Déclenchement du plan alerte canicule : les personnes de 70 ans et plus ainsi que les personnes dites « à risques » ou isolées ont été suivies pendant les périodes de fortes chaleurs cet été.

PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE) recense et répertorie plusieurs éléments : les moyens humains et matériels à la disposition de la mairie en cas d'inondations, de feux de forêts ou d'accidents de matières dangereuses. Dans le cadre de sa mise à jour, nous souhaitons y intégrer les données que nous avons collectées pour les alertes canicules ou grand froid. Pour cela, nous passerons chez les personnes de 70 ans et plus, dans le courant du mois d'octobre, pour remplir ou compléter une « fiche d'accompagnement » individuelle, ceci afin de renforcer les données du PCS.

A NOTER : Toute personne qui le souhaite et quel que soit son âge peut se signaler en mairie. Lors des déclenchements d'alertes, canicule ou grand froid, principalement, nous ne manquerons pas de les contacter et de répondre aux différentes demandes ou questionnements.

REPAS DE FIN D'ANNÉE : Vu le contexte actuel (Covid-19), et par mesure de sécurité, nous n'organiserons pas le repas habituel de fin d'année. Un colis sera proposé à toutes les personnes de 70 ans et plus .

Soyez certains, que nous ne vous oublions pas. Nous ne manquerons pas d'organiser, dès que cela sera possible nos petites rencontres habituelles : galette, beignets, omelette et autre petit moment de convivialité.

L'ARÊTE DE LA HOURQUE DE PEYREHOURCADE située face nord du pic du « REY », était utilisée depuis plus de quarante ans comme relais par divers opérateurs. Depuis cette arête, une vue à plus de 180° permet d'observer toute la plaine depuis Oloron en passant par Pau jusqu'à Tarbes. La technique ayant beaucoup évolué les installations en place sont devenues obsolètes. Un nettoyage des lieux s'imposait et la société locataire du site, sensible au respect de cet environnement, a financé l'ensemble de l'opération.



L'association « **Estivade** » a été chargée de nettoyer les deux cabanes, et les alentours. Au mois de juillet, l'ensemble des déchets a été stocké dans des bags.

Fin septembre une équipe de la mairie et l'association Estivade ont finalisé l'opération de nettoyage à proximité des cabanes. Celles-ci seront aménagées par la commune et resteront en libre accès pour tous.

Tous les déchets seront très prochainement héliportés et triés.

AUTRES INFORMATIONS - CCVO

PLATEFORME DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT (PREH)

Le **PREH** a pour mission de conseiller et d'accompagner gratuitement les particuliers propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique (isolation, chauffage et ventilation).

L'accompagnement proposé porte sur deux aspects :

- l'accompagnement technique (type de travaux, type d'isolation, type de système de chauffage, etc.),
- l'accompagnement financier. Différentes aides existent pour ces travaux : Les aides de l'ANAH, l'aide de la CCVO, le crédit d'impôt transition énergétique, etc.

Toutes les personnes ont droit aux aides financières, quelles que soient leur conditions de ressources.

Renseignements au 05 59 05 66 77

Informations disponibles sur le site cc-ossau.fr

MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSAP)

La MSAP est un espace de services mutualisés et labellisés par l'Etat.

Elle est animée par des agents formés par des opérateurs partenaires, qui ont pour mission de délivrer gratuitement un premier niveau d'information pour une aide aux démarches administratives. Contacts : 06 71 04 05 43 maison.services@cc-ossau.fr

AGENDA

UTOPIY - Cette année l'équipe Pau Pyrénées Aventures n'a pas pu organiser le GTVO, elle a alors décidé d'organiser une hivernale qui se déroulera **le 8 novembre**. Il s'agit d'une étape Louvie-Juzon - Laruns en moyenne montagne sur 42 Km. Le départ se fera, place Camps, pour les 550 inscrits. Afin de respecter les gestes barrières, les sportifs s'élanceront par groupe de 50. Pendant environ 1/4 d'heure la circulation sera interdite, rue Gambetta et place Camps (vers 7H30). Les coureurs prendront la direction d'Izeste.

LE COMITÉ DES FÊTES - Un petit message, du président : « *C'est avec regret que le comité a décidé, vu les conditions actuelles de circulation du virus, l'annulation des fêtes de novembre. Nous n'avons pas pu faire d'activités cet été pour animer le village, mais nous comptons bien faire le maximum pour organiser des animations dès que cela sera possible.* »

Bibliothèque - Le vendredi 6 novembre 2020 à 20h30 pour un public à partir de 8 ans. « On était une fois » par la compagnie 36 du mois. Avec un langage théâtral parlé, presque acrobatique, marionnettique et poétique, la compagnie 36 du mois va faire "se lâcher" la vingtaine de peluches assises sur un quart du gradin installé pour l'occasion. Celles-ci expriment tout haut ce qu'un public pense habituellement tout bas...

Bibliothèque - Le vendredi 11 décembre 2020 à 18h30 pour un public à partir de 10 ans. « God Save The Vieux » par la compagnie Laluberlu qui nous raconte l'histoire de 3 personnes âgées, Victor, Angèle et M L qui fuient leur EPHAD à bord d'une vieille Jaguar déglinguée, pour retrouver leur liberté...

TEST COVID-19 À LARUNS, ARUDY ET BUZY.

L'Association Médicosociale de la Vallée d'Ossau informe de la mise en place de drive Covid depuis le lundi 15 Septembre. Ces points de prélèvements sont destinés aux ossalois uniquement et sur présentation d'un avis médical justifié du médecin traitant. Les prélèvements se déroulent le lundi et le mardi à la salle d'Espalungue à ARUDY (sans rendez-vous), le jeudi à la place du Prat à BUZY (sur rendez-vous auprès du cabinet infirmier de Buzy), le vendredi à la piscine de LARUNS (sans rendez-vous)

FORMATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES

La communauté de communes de la vallée d'Ossau (CCVO), organise, au sein du Pôle d'Activité **Laprade**, des sessions de formation aux outils numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones). Ces formations sont gratuites et adaptées aux besoins de chacun pour toutes personnes en activité, avec ou sans emploi. La CCVO met à disposition le matériel. Les formations se tiennent les jeudi et vendredi matin. Renseignements et inscriptions au **05 59 84 15 07**

PORTAGE DES REPAS A DOMICILE

Ce service organisé par la CCVO propose des repas, tous les jours de l'année (samedi, dimanche et jours fériés compris) et au même prix, 8 euros, quelque soit le lieu d'habitation dans la vallée. Au-delà d'une simple prestation de portage de repas, ce service s'inscrit dans une démarche d'écoute sociale et d'aide aux plus anciens. Renseignements et inscriptions au **05 59 05 66 77**